

rapport annuel 2013 

OPCA BAIA





Profil

OPCABAIA est l'organisme paritaire collecteur agréé en charge de collecter et de gérer les fonds de la formation professionnelle de quatre branches professionnelles :

- l'AFB, Association Française des Banques,
- la FFSA/GEMA, Fédérations des Sociétés d'Assurances,
- le SNSA, Syndicat National des Sociétés d'Assistance,
- l'AGEA, Fédération Nationale des Agents Généraux d'Assurance.

OPCABAIA accompagne et conseille ses adhérents sur leurs projets d'emploi, de formation professionnelle, finance et co-finance des actions de formation et de professionnalisation.



Association paritaire à but non lucratif, OPCABAIA est agréé par le Ministère du travail depuis le 9 novembre 2011, comme collecteur au titre du plan de formation et de la professionnalisation.



Chiffres Clés au 31 mars 2014

2

SECTIONS PARITAIRES PROFESSIONNELLES

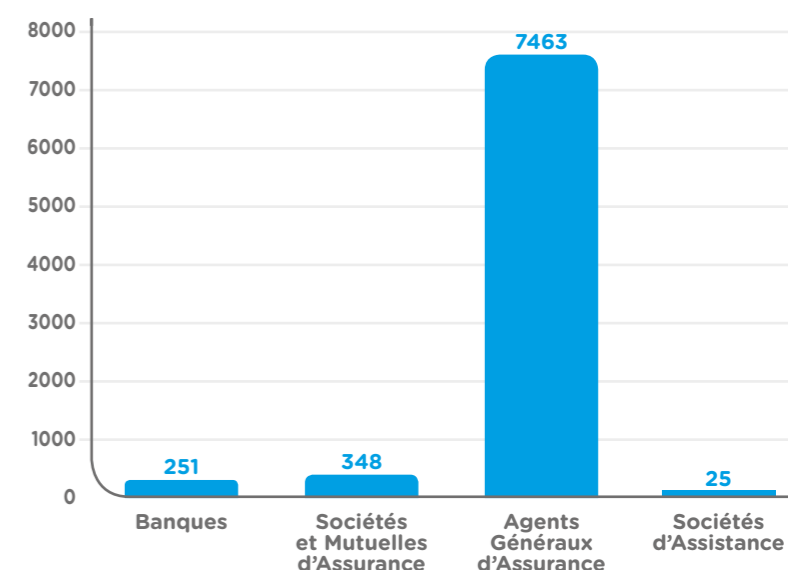
4

BRANCHES PROFESSIONNELLES :
L'AFB, LA FFSA/GEMA, LE SNSA ET L'AGEA

8 087

ENTREPRISES ADHÉRENTES

8087 entreprises adhérentes



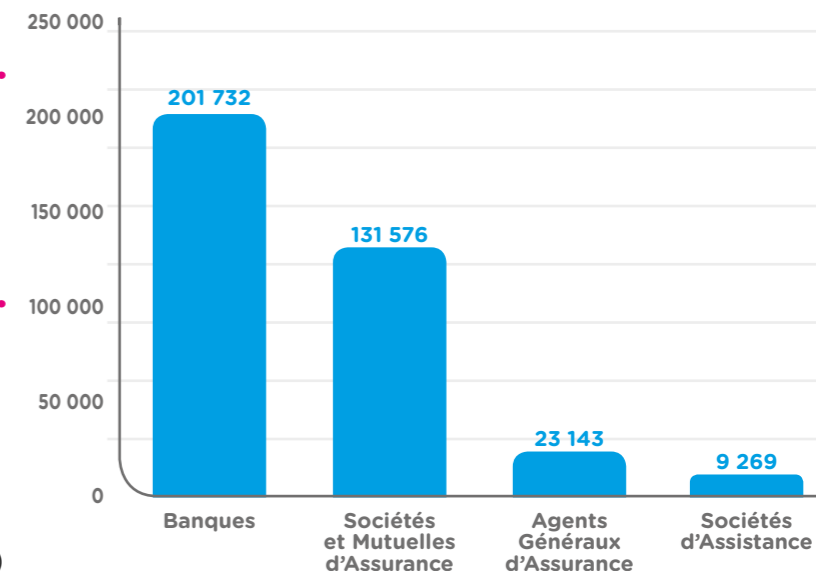
20 417

DOSSIERS PRIS EN CHARGE (Exercice 2013)

365 720

SALARIÉS COUVERTS

365 720 salariés couverts



111 773 738

D'EUROS DE COLLECTE

(encaissée au titre de la masse salariale pour l'année 2013)



Faits Marquants

9 faits majeurs



Sommaire

Exercice 2013

1 Organisation

Constitution d'une équipe dédiée aux missions d'information, de communication et de service de proximité, visant à renforcer les liens d'OPCABAIA avec ses adhérents et tout particulièrement les TPE et PME.

2 Gestion

Prise en charge de 20 417 dossiers sur l'année, soit une hausse de 6% par rapport à 2012, avec une augmentation particulièrement importante pour les entreprises de moins de 10 salariés.

3 Information

Développement de réunions d'information collective sur des thématiques RH/formation, à raison d'une par trimestre, et de rendez-vous en entreprise ou à distance, tout au long de l'année.

4 Accompagnement

Accompagnement des adhérents sur des nouveaux projets avec la mise en place des prestations "Diagnostic RH et Accompagnement" et "Diagnostic Appui Conseil Contrat de Génération", réalisés par des consultants experts, pour faire évoluer leur approche en matière de compétences et des ressources humaines.

5 Évolution professionnelle

Financement d'actions de formation, dans le cadre de la période de professionnalisation, pour les salariés des sociétés et mutuelles d'assurance visés par les changements de métier, de poste ou d'activité.

6 Professionnalisation des acteurs RH/ Formation

Proposition d'une offre de formations collectives à des tarifs négociés portant sur des thématiques RH/formation en réponse aux demandes exprimées par les adhérents.

7 Qualité

Engagement dans une démarche qualité et réalisation d'une enquête visant à mesurer la satisfaction des adhérents d'OPCABAIA sur l'accueil téléphonique, le conseil, la qualité et les délais de traitement des dossiers...

8 Communication

Lancement d'une nouvelle version du site internet d'OPCABAIA, afin de simplifier l'accès à l'information et de faciliter le contact avec les conseillers et les gestionnaires.

9 Co-financement

Signature de deux conventions de partenariat : avec la DGEFP sur la mise en oeuvre de "l'Appui Conseil Contrat de Génération" ; avec le FPSPP sur l'accès des demandeurs d'emploi à des actions de formation dans le cadre de la POEC.

Réforme de la formation professionnelle continue

Accord national interprofessionnel du 14 décembre 2013 suivi de la loi du 5 mars 2014 visant à réformer la formation professionnelle continue.

P 2 - 3

PROFIL - CHIFFRES CLÉS

P 4 - 5

FAITS MARQUANTS - SOMMAIRE

P 6 - 7

INTERVIEW DU PRÉSIDENT ET DU VICE-PRÉSIDENT

P 8 - 9

GOUVERNANCE - FONCTIONNEMENT

P 10 - 11

MISSIONS - EQUIPES ET ORGANISATION

P12 - 13

INFORMER - CONSEILLER

P 14 - 15

ACCOMPAGNER - PROFESSIONNALISER

P 16 - 17

COLLECTER - FINANCER

P 18 -19

GÉRER - COFINANCER



Entretien avec Jean-Marc Dupon, Président d'OPCABAIA, et Eric Blanc-Chaudier, Vice-Président



Jean-Marc Dupon, Président d'OPCABAIA



Eric Blanc-Chaudier, Vice-Président d'OPCABAIA

Que reprenez-vous de l'exercice 2013 ?

C'est déjà loin, mais ce fut une bonne année ! Tant au plan de la collecte que de l'activité, OPCABAIA a rempli ses objectifs au regard de la Convention d'Objectifs et de Moyens 2012-2014. Après une année de construction en 2012, 2013 a été le premier exercice durant lequel les équipes d'OPCABAIA se sont retrouvées ensemble, dans des locaux communs, collectivement au service de nos quatre branches professionnelles et de nos adhérents.

Cette année de consolidation a également été marquée par la création d'une équipe dédiée aux missions d'information et d'accompagnement de nos adhérents. Enfin, nous avons avancé d'importants chantiers, tels que l'homogénéisation des processus de gestion, la convergence des systèmes d'information, la poursuite de la dématérialisation, le renouvellement du site Internet, et le lancement d'une démarche qualité.

Quelles sont les priorités et les attentes de vos adhérents ?

Dans un contexte d'évolution rapide des métiers et des compétences, marqué par l'impact du numérique et les interactions banque-assurance, la priorité de nos adhérents est d'anticiper ces mutations en utilisant à plein la formation professionnelle.

Avec le changement de réglementation qui est en cours, il y a un vrai besoin de conseil et d'accompagnement, notamment de la part des petites structures.

Quels sont vos objectifs pour l'exercice 2014/2015 en termes de stratégie et de missions ?

En réponse aux attentes de nos adhérents, nous continuons à renforcer nos actions d'information, de conseil et de proximité, poursuivre les accompagnements sur le terrain, élargir nos dispositifs et simplifier les procédures, mais aussi développer les études au service de nos quatre branches professionnelles.

L'arrivée, en 2014, d'un nouveau Directeur Général, confirme bien la volonté d'OPCABAIA de conduire les transformations en cours et de mener à bien ces missions, en étant encore plus à l'écoute de nos adhérents et en restant très attentifs à notre efficacité en terme de coûts de gestion. Car, au final, l'objectif est bien d'optimiser les financements dédiés à la formation des collaborateurs de nos adhérents.

Comment voyez-vous l'impact de la loi du 5 mars 2014, relative à la formation professionnelle, pour OPCABAIA ?

Cette loi vise à davantage accompagner chaque individu en développant son employabilité et en sécurisant son parcours avec le Compte Personnel de Formation. Pour OPCABAIA, dont l'activité est déjà principalement axée sur la professionnalisation, elle n'aura donc pas d'impact majeur sur nos orientations, si ce n'est dans l'élaboration et la mise en œuvre du Compte Personnel de Formation.

Elle nous amène cependant à développer les compétences des équipes en matière d'ingénierie pour capitaliser sur les nouvelles modalités de formation.

Dans le cadre de la réforme de la taxe d'apprentissage, OPCABAIA, délégataire historique de la collecte de la taxe d'apprentissage de l'AFB, pourrait également voir son rôle se développer au niveau de la collecte dans le cadre des nouveaux agréments. Il s'agit d'une perspective majeure dans la construction d'une politique d'alternance dans nos branches professionnelles !

Quel positionnement souhaitez-vous donner à OPCABAIA ?

Être l'OPCA de référence du monde de la banque, de l'assurance, de l'assistance, et des agents généraux d'assurance, crée des obligations ! Mais nous sommes reconnus pour la bonne gestion de nos coûts, notre vision prospective de l'évolution des métiers et des compétences dans nos branches ! Il ne s'agit pas tant de faire bouger les lignes de la formation professionnelle, que de nous adapter aux nouvelles exigences de la loi du 5 mars 2014.

Améliorer notre offre de services, développer des co-financements – ce que le CPF va permettre de faire –, manager la proximité avec nos adhérents, être prêts à nous développer, tout en maîtrisant notre cohérence et nos coûts, sont justement les thématiques du séminaire de réflexion qui a réuni les administrateurs en septembre 2014.

Tout ceci représente un formidable programme de travail pour les équipes d'OPCABAIA !



Gouvernance



Fonctionnement



Membres du Conseil d'Administration au 31/03/2014

- 1] Gérard AMATO**
AXA (CFTC)
- 2] Elisabeth BAUBY**
FFSA (FFSA)
- 3] Eric BLANC-CHAUDIER**
AXA France (FFSA)
- 4] Henrique CAIERO**
AXA Assistance
- 5] Nicolas CAUDRON**
SWISSLIFE (CFE - CGC)
- 6] Nathalie CORDIER**
SOCIETE GENERALE (AFB)
- 7] Bernard CUVILLIER**
LCL (AFB)
- 8] Jean-Marc DUPON**
CIC Est (SNB CFE/CGC)
- 9] Nadine GARCIA**
AXA (CGT)
- 10] Elsa GOASGUEN**
G.M.F. (CFDT)
- 11] Jean-Claude GUÉRY**
AFB (AFB)
- 12] Catherine HENAFF**
MUTUAIDE ASSISTANCE (SNSA)
- 13] André LAROSE**
Fédération CFTC Banques (CFTC)
- 14] Florence LE TEXIER**
AFB (AFB)
- 15] Anne PELLETRET**
GEMA (GEMA)
- 16] Thierry PIERRET**
SG (CFDT)
- 17] Patrick PORTAIS**
BNP Paribas (AFB)
- 18] Philippe RAPICAULT**
AGEA (AGEA)
- 19] Thierry RODIER**
CIC (FO)
- 20] Philippe SANS**
BNP Paribas (CGT)

Association paritaire à but non lucratif, OPCABAIA est constitué d'un Conseil d'Administration, d'un bureau et de deux Sections Paritaires Professionnelles (SPP).

Conseil d'Administration

Composé de 40 représentants d'organisations syndicales de salariés et d'organisations d'employeurs à parité (dont 20 titulaires et 20 suppléants), le Conseil d'Administration prend toutes les décisions relatives à la gestion, à l'organisation et au fonctionnement d'OPCABAIA.

Sections Paritaires Professionnelles

Les deux Sections Paritaires Professionnelles d'OPCABAIA - SPP Banques, SPP Assurances et Assistance - mettent en œuvre les conditions de prise en charge et les actions de formation au profit des entreprises des branches professionnelles.

Bureau

Composé de 10 membres issus du Conseil d'Administration (dont un Président, un Vice-président, un trésorier et un trésorier adjoint), le bureau a pour mission de préparer les travaux du Conseil d'Administration, de veiller à la bonne exécution des conventions de délégation et d'assurer la représentation d'OPCABAIA auprès des Pouvoirs Publics.

Opérateur déléguataire

OPCABAIA délègue l'ensemble de ses missions de gestion, de collecte et d'information à OGESTION et travaille, en complément, avec 3 observatoires des métiers de branche.



Missions

OPCABAIA conseille ses adhérents sur les dispositifs en place et les accompagne dans leurs projets de recrutement et de formation.

Collecter, financer, co-financer

OPCABAIA collecte et gère les contributions financières légales des entreprises adhérentes (Banques, Sociétés et Mutuelles d'Assurance, Agents Généraux d'Assurance et Sociétés d'Assistance), et finance les actions de formation au titre de la professionnalisation et du plan de formation des employeurs.

60,6%

des entreprises contactées ont fait l'objet d'un accompagnement

Informier, conseiller, accompagner

OPCABAIA contribue au développement de la formation professionnelle en développant des actions d'information à destination de ses adhérents sur les dispositifs de formation et la législation en vigueur.

En 2013, les équipes d'OPCABAIA ont poursuivi leurs missions de conseil et d'accompagnement personnalisées auprès des entreprises sur tous les aspects de la formation professionnelle continue et la mise en place de leurs projets de formation.

OPCABAIA répond également à des appels à projets, développe des partenariats (DGEFP) et mobilise des financements complémentaires (FPSPP, Régions, Pôle Emploi), afin de proposer aux entreprises des actions en faveur de la sécurisation des parcours professionnels de leurs collaborateurs.

+6%

de dossiers pris en charge

En 2013, OPCABAIA a collecté 111 773 738 €, au titre de la masse salariale, et pris en charge 20 417 dossiers (+6% par rapport à 2012) pour un volume global d'engagements financiers de 75 982 350 €.



Offrir le meilleur service au meilleur coût

Marc Picquette, Directeur Général d'OPCABAIA



OPCABAIA a mis à profit l'exercice 2013 pour renforcer les services de proximité auprès de ses adhérents, avec des conseillères de formation et des gestionnaires dédiés. Poursuivant l'harmonisation et la simplification de nos procédures, ce qui passe par la construction d'une culture commune au sein

de l'OPCA, nous allons enrichir notre offre de services dans une logique inter-branches, tout en recherchant des leviers d'optimisation. Car l'objectif est bien de continuer à offrir le meilleur service à nos adhérents au meilleur coût !



Équipes et organisation

Pour répondre au mieux aux attentes de ses adhérents, OPCABAIA professionnalise et renforce ses équipes de conseillers et de gestionnaires.

Trois pôles d'expertise

Afin d'assurer au mieux ses missions, OPCABAIA dispose de 3 pôles d'expertise :

- le pôle Relations Adhérents comprenant un service développement, composé d'une équipe de conseillers formation et d'un service gestion, en charge de l'instruction et de la gestion des dossiers de formation ;
- le pôle Financier comprenant un service collecte et un service comptabilité ;
- le pôle Institutions en charge des partenaires institutionnels.

Des interlocuteurs dédiés

Les 28 collaborateurs d'OPCABAIA sont à la disposition des adhérents pour les conseiller, les accompagner et faciliter la gestion de leurs démarches administratives. Chaque adhérent bénéficie d'interlocuteurs dédiés : un conseiller formation et un gestionnaire de dossiers.

En 2013, OPCABAIA a mis en place une équipe de 5 personnes dédiées aux missions d'information, de communication et de service de proximité, plus particulièrement auprès des TPE et des PME.



Donner de l'information sur les dispositifs

Céline Tran, Conseillère en formation, OPCABAIA

Dans le secteur de l'assistance, nos adhérents sont très demandeurs d'informations sur les dispositifs de professionnalisation, leurs règles d'éligibilité et de financement, en lien avec la politique de formation de la branche professionnelle. Nous faisons toujours en sorte de leur répondre le plus rapidement.

Des informations utiles et complémentaires

Lydia Robert, Chargée de développement RH, Mondial Assistance

Tant sur leur site Internet que par téléphone, OPCABAIA nous fournit des informations utiles et complémentaires sur les formations et les règles de prise en charge, au titre des contrats et périodes de professionnalisation. Très compétents sur ces sujets, nos interlocuteurs nous conseillent également sur les bilans de compétences et les dispositifs qui peuvent se combiner entre eux.



Un meilleur suivi des dossiers

Carole Cochet, Gestionnaire de dossiers Banque, OPCABAIA

Chaque gestionnaire d'OPCABAIA suit les dossiers d'un portefeuille d'adhérents de A à Z, depuis la prise en charge jusqu'au solde du financement. Grâce à cette organisation, le suivi est meilleur, la gestion, plus efficace et la relation, plus fluide.

Une relation plus harmonieuse

Jocelyne Gallais, Assistante RH, BPCE

C'est un plus d'avoir un interlocuteur que l'on connaît pour la gestion des dossiers, notamment pour les contrats de professionnalisation. Cela facilite la compréhension et les échanges, et permet d'instaurer une relation plus harmonieuse entre nous et OPCABAIA.



Informier

OPCABAIA a mis en place, en 2013, une équipe dédiée aux missions d'information, de conseil et d'accompagnement et organisé des réunions d'échanges pour les TPE/PME.

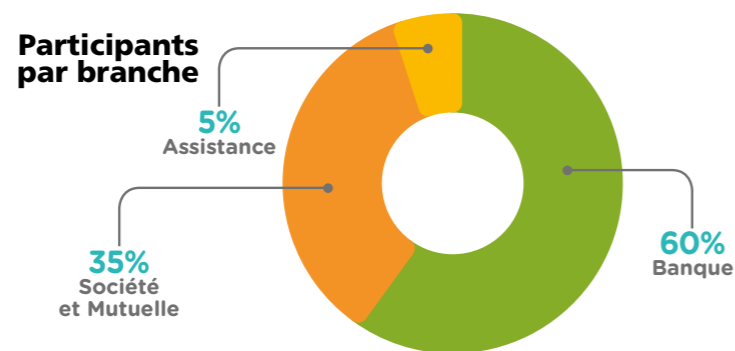
Renforcer l'information auprès des TPE/PME

En 2013, OPCABAIA s'est donné pour objectif de consacrer la majeure partie de sa mission d'information à destination des petites et moyennes entreprises.

Afin de mieux identifier les attentes de ses adhérents, OPCABAIA a mis en place des groupes de réflexion réunissant des entreprises de chaque branche professionnelle.

Organiser des réunions sur les thématiques RH/Formation

À l'issue des travaux des groupes de réflexion, l'offre de service d'OPCABAIA a été améliorée avec l'organisation de réunions d'information et d'échanges portant sur trois thématiques RH/formation : déclaration N°2483, appui aux contrats de génération, impacts de la réforme professionnelle ANI du 14 décembre 2013.



Au total, 15 réunions ont été organisées sur l'année 2013, réunissant 244 participants, venant de 135 entreprises de moins de 250 salariés.



Communication

Nouveau site Internet

En réponse aux attentes de ses adhérents, OPCABAIA a actualisé son site Internet. Cette nouvelle version propose un accès simplifié à l'information et aux différents dispositifs, avec un menu plus clair et des rubriques ciblées en fonction du public. Un sujet en perpétuelle évolution au plus près de l'actualité !



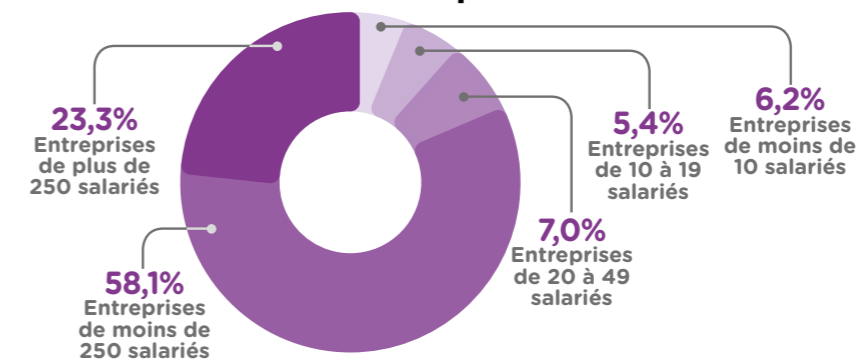
Conseiller

OPCABAIA assure un service de proximité auprès de ses adhérents grâce à ses visites d'entreprises et actions de conseil.

Des conseillères de formation dédiées

Grâce à la nouvelle organisation d'OPCABAIA, un portefeuille d'adhérents a été attribué à chaque conseillère en formation. À partir de juin 2013, ces dernières ont intensifié les rencontres d'adhérents et les rendez-vous à distance, en particulier auprès des entreprises de moins de 50 salariés qui n'avaient pas été visitées depuis au moins 3 ans.

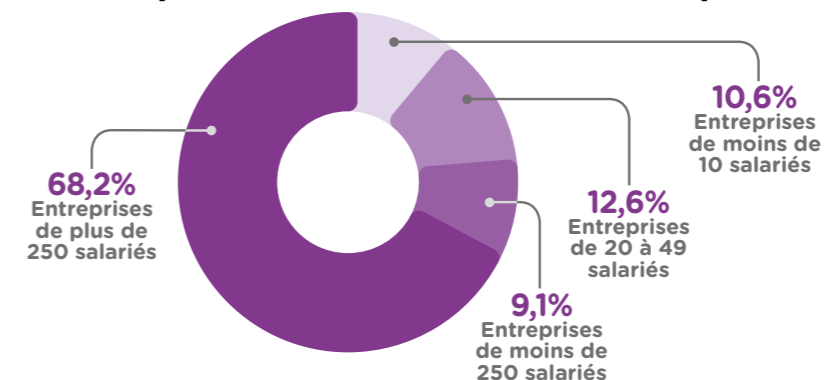
Visite des entreprises objectif information générale Nombre d'entreprises visitées



Des conseils de proximité

Au second semestre 2013, 15 entreprises de moins de 50 salariés ont reçu un conseil de premier niveau. 10 % d'entre elles n'avaient pas demandé de prise en charge depuis au moins 3 ans et 5 TPME ont fait une première demande de prise en charge en 2013.

Conseil de premier niveau Nombre d'entreprises bénéficiaires d'un conseil de premier niveau



Assurés tout au long de l'année, les rendez-vous en entreprise et les conseils donnés dans le cadre du service de proximité ont permis de communiquer une information adaptée aux besoins des entreprises, de les alerter le cas échéant sur un aspect légal ou conventionnel à respecter et de les accompagner dans la mise en place de leur projet.



Accompagner

OPCABAIA accompagne ses adhérents dans le développement des compétences de leurs collaborateurs et sur des services de proximité : dispositifs de professionnalisation et de formation, diagnostics RH, ingénierie financière...

Davantage de stagiaires formés

En 2013, OPCABAIA a accompagné ses adhérents dans le développement des compétences de leurs salariés et a permis à 20 417 stagiaires de se former.

Nombre de stagiaires formés par dispositifs

Professionalisation :	13 120 stagiaires
Plan de formation -10 :	5 456 stagiaires
Plan de formation 10 à 49 salariés :	1 004 stagiaires
Plan de formation 50 salariés et plus :	837 stagiaires

Nombre d'heures stagiaires par dispositifs

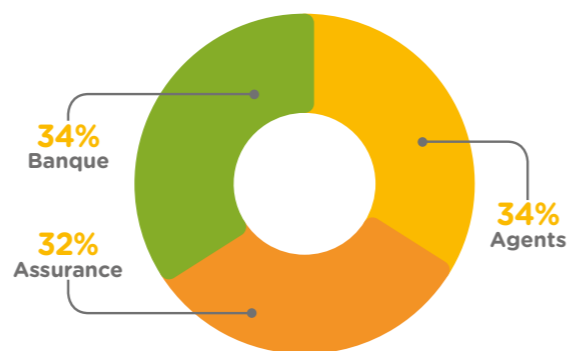
Professionalisation :	4 830 030
Plan de formation - 10 :	110 086
Plan de formation 10 à 49 :	31 464
Plan de formation 50 et + :	82 063

Le nombre de dossiers pris en charge par OPCABAIA a augmenté de 6% en 2013, en raison d'une forte hausse dans le dispositif destiné aux employeurs occupant moins de 10 salariés (+ 40%) et de la progression relative des dossiers pris en charge au titre de la professionnalisation (+2%).

Des diagnostics et des accompagnements personnalisés pour les TPE/PME

Lancé en 2013, le Diagnostic RH & Accompagnement est une nouvelle prestation sur-mesure, réalisée par des consultants experts, qu'OPCABAIA propose à ses adhérents employant moins de 250 collaborateurs. Ce dispositif consiste à identifier les pratiques RH de l'entreprise (recrutement, organisation du travail, gestion des compétences, formation...) et à mettre en place un plan d'action de développement des compétences.

Bénéficiaires Diagnostic RH & Accompagnement et Diagnostic Appui Conseil Contrat de Génération par Branche



Accompagner et aider nos adhérents

Cathy Riffaut, Conseillère en Formation Agents Généraux d'Assurance, OPCABAIA

Mon rôle est d'accompagner nos adhérents sur les dispositifs de formation et les règles de prise en charge, de leur proposer du conseil, des diagnostics en RH et en formation, de l'ingénierie de formation et de l'ingénierie financière. L'objectif est de les aider à recruter, à développer les compétences de leurs salariés et à anticiper les départs à la retraite.

Un accompagnement très profitable

Bernard De Lambert des Granges, Agent Général Assurances GAN

Sur les conseils d'OPCABAIA, nous avons bénéficié d'un audit RH comprenant la réalisation de fiches de postes et d'un plan de formation pour nos salariés. Des formations sont intégralement financées par OPCABAIA dans le cadre du dispositif "Cap Compétence", destiné aux Agents Généraux d'Assurance.



Professionaliser

OPCABAIA contribue à professionnaliser les salariés et les demandeurs d'emploi à travers le contrat de professionnalisation, le DIF et les périodes de professionnalisation

Professionaliser les salariés et les demandeurs d'emploi

Le nombre de dossiers pris en charge au titre de la professionnalisation s'est élevé à 13 120 en 2013.

CONTRATS DE PROFESSIONNALISATION	4 902
DIF PRIORITAIRE	1 327
PÉRIODES DE PROFESSIONNALISATION	5 417
DIF PORTABLE	724
FORMATIONS TUTEURS	631
POE	119

Financer les évolutions professionnelles

En 2013, OPCABAIA a dégagé un financement pour des actions de formation dans le cadre des périodes de professionnalisation. Ce dispositif vise les salariés de la Branche des Sociétés et Mutuelles d'Assurance touchés par un changement de métier, de poste ou d'activités, liés à des évolutions technologiques ou à des réorganisations.

Instruire et gérer les demandes de professionnalisation

Sylvie Baron, Gestionnaire de dossiers, OPCABAIA

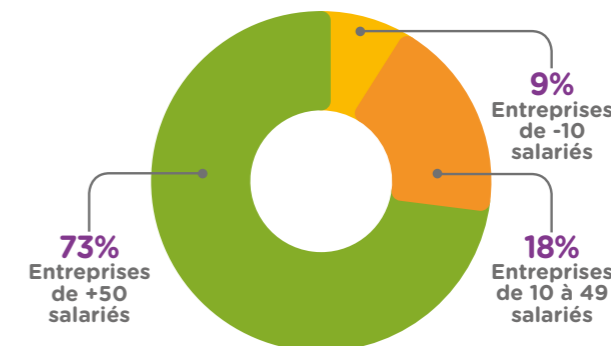
Pour les Compagnies et les Mutuelles d'Assurance, nous instruisons et gérons les dossiers relatifs aux contrats et périodes de professionnalisation. Ces dossiers sont assez complexes à monter et nous sommes donc souvent en contact avec nos adhérents pour les renseigner, répondre à leurs questions et les orienter sur tel ou tel dispositif.

Proposer des formations collectives sur les thématiques RH

Au cours de l'exercice, OPCABAIA a proposé à ses adhérents des actions de formation collectives à tarifs préférentiels. Organisées en Ile de France et en régions, elles ont porté sur des thématiques Ressources Humaines/Formation répondant aux attentes des adhérents, telles que : Préparer et sécuriser les consultations CE Formation, Réactualiser ses connaissances sur l'évolution du droit de la formation, Maîtriser le cadre juridique et fiscal de la formation professionnelle continue.

Animées par un prestataire externe, ces actions de formation ont permis aux participants de développer leurs compétences, mais également de partager leurs pratiques.

Inscriptions aux actions de formation collectives par effectifs



Toujours disponible et très serviable

Sahra Lapouge, Gestionnaire de paie, MAAF

Notre gestionnaire de dossiers chez OPCABAIA a toujours été très disponible et très serviable pour répondre à nos questions techniques sur les contrats de professionnalisation et gérer nos demandes. Maintenant que c'est dématérialisé, c'est encore plus simple et plus rapide !



Collecter

OPCABAIA collecte et gère les contributions financières légales des entreprises adhérentes, au titre de la professionnalisation et du plan de formation des employeurs.

Une collecte stable

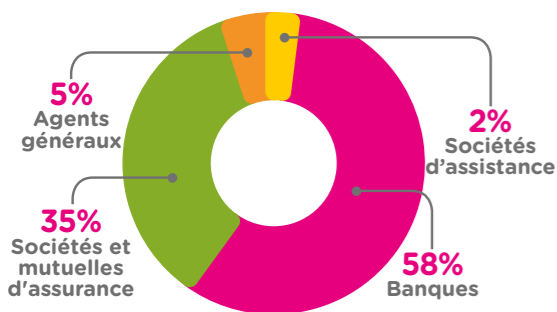
Au 31/03/2014, OPCABAIA a collecté 111 773 738 € au titre de la masse salariale 2013, en progression de 0,42% par rapport à l'exercice précédent.

Les montants collectés et leur répartition par dispositif ont été conformes aux prévisions :

- **78%** au titre de la professionnalisation (soit 87,3 M€),
- **5%** au titre du Plan de formation des entreprises moins de 10 salariés (soit 6,2 M€),
- **17%** au titre du Plan de formation des entreprises d'au moins 10 salariés (soit 18,5 M€).

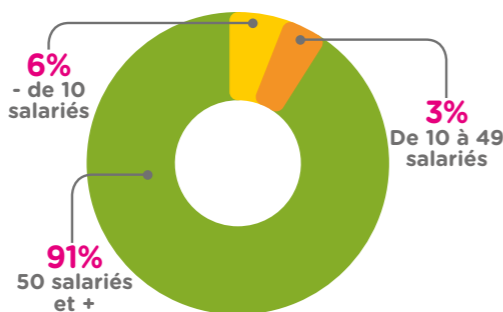
111,8 M€
collectés
en 2013

Répartition par branche



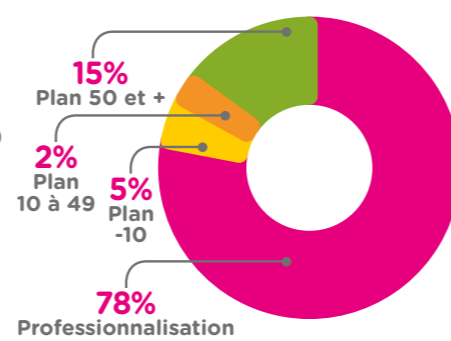
Collecte brute totale tous dispositifs : 111,8 M€

Répartition par taille d'entreprise



Collecte toute branche
Les entreprises de 50 salariés et plus
représentent 91 % de la collecte

Répartition par dispositif



La professionnalisation représente
78% de la colle



Gérer

OPCABAIA consacre la majeure partie de son budget au financement des formations pour ses adhérents en gérant au mieux ses ressources.

Des charges de formation en augmentation

En augmentation de 5%, conformément aux prévisions, les charges de formation se sont élevées à 186 336 255 €. Elle se décompose comme suit :

- charges dédiées au financement des formations : **68 077 117 €**
- collecte professionnalisation affectée au fonctionnement des CFA : **8 117 450 €**
- transferts de fonds mutualisés dédiés au financement :
 - du FPSPP : **32 127 850 €**
 - du Fongefor : **723 407 €**
 - des frais de paritarisme : **510 572 €**
- financements dédiés à l'Observatoire des Métiers de la Banque : **414 540 €**
- financements dédiés aux Etudes et Recherches : **81 048 €**
- dotations aux provisions pour charges de formation : **76 284 270 €**



Mes services en ligne

Le site de gestion des adhérents

Accessible depuis le site Internet d'OPCABAIA, le portail permet à chaque adhérent de consulter et de gérer ses dossiers en cours, de suivre son budget annuel, de saisir ses contrats de professionnalisation et de suivre les règlements effectués par OPCABAIA.



Préparer la mission de guichet unique des opca

Xavier LAMIDEY, Directeur Administratif et Financier d'OPCABAIA

La loi du 05 mars 2014 fait des OPCA le guichet unique, chargé de collecter l'ensemble des fonds de la formation professionnelle et de la taxe d'apprentissage.

Cette évolution se fera en proposant aux entreprises un service simplifié et performant.

50% des entreprises d'au moins 50 salariés déclarent déjà leur cotisation en utilisant notre service en ligne. La prochaine étape consistera à dématérialiser le paiement de la nouvelle cotisation unique.



Simplifier et accélérer les échanges

Régine VALÉRIUS, Directrice Adjointe d'OPCABAIA

La simplification des procédures pour nos adhérents fait partie de nos priorités. À ce titre, nous avons lancé, en 2013, la dématérialisation des échanges pour les dispositifs de professionnalisation. Du formulaire de demande à l'envoi des pièces justificatives et des documents administratifs, tout est dématérialisé,

via un extranet sécurisé. En plus de simplifier la gestion des dossiers et de sécuriser les échanges, cette procédure raccourcit les délais de traitement. Prochaine étape : l'envoi des courriers de prise en charge par mail et l'extension de la dématérialisation à l'ensemble des dispositifs OPCABAIA.





Financer

OPCABAIA finance pour ses adhérents des actions de formation, au titre de la professionnalisation et du plan de formation des employeurs.

Des engagements financiers supérieurs aux prévisions

En 2013, les engagements financiers, supérieurs de 3% par rapport aux prévisions, se sont élevés à 75 982 350 €, répartis de la façon suivante :

PROFESSIONNALISATION
66 414 045 €

PLAN DE FORMATION -10 SALARIÉS
6 157 800 €

PLAN DE FORMATION 10 À 49 SALARIÉS
1 189 917 €

PLAN DE FORMATION 50 SALARIÉS ET +
2 220 588 €



Établir une relation personnalisée

Stéphanie Santos, Conseillère en formation, OPCABAIA

Mon rôle est de conseiller nos adhérents sur les dispositifs de formation et les actions qu'ils peuvent mettre en place, en essayant d'établir une relation personnalisée avec chacun d'eux. Les conseils sur la réglementation, l'accompagnement dans la mise en œuvre et les retours d'expérience dont nous disposons sont également très appréciés.

Élargir sa réflexion sur la formation

Oumkaltoum Mansouri, Adjointe RRH, La Banque Postale Prévoyance

Récemment, notre conseillère de formation nous a accompagné dans la formalisation de notre plan de formation et sa présentation auprès des IRP, ce qui a été très appréciable. C'est important de tisser des liens avec son OPCA, mais aussi d'élargir sa réflexion sur la formation en échangeant avec d'autres adhérents. C'est ce que propose OPCABAIA à travers ses formations et réunions d'information.



Cofinancer

OPCABAIA cofinance des formations pour les demandeurs d'emploi et pour l'emploi durable, dans le cadre de conventions de partenariat, et des actions d'accompagnement, dans le cadre du contrat de génération.

La Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective - POEC : Un engagement pour la diversité !

En réponse à l'appel à projets du Fond Paritaire de Sécurisation des Parcours Professionnels, dans le cadre de la "POEC", OPCABAIA a demandé et obtenu une subvention pour la formation des demandeurs d'emploi sur les métiers de la relation clientèle Banques - Assurances - Assistances, **avec une priorité pour les personnes en situation de handicap.**

Dans le cadre des opérations POEC, 10 actions de formation ont été réalisées de février 2013 à janvier 2014. Elles ont permis l'accompagnement de 110 demandeurs d'emploi, avec une priorité pour la formation des personnes en situation de handicap afin de faciliter leur accès à la qualification et in fine à l'emploi.

Pour ce public, qui représente 60% des stagiaires formés, deux opérateurs de Branches interviennent : Handiformabanques, association interbancaire qui agit pour

l'insertion des personnes en situation de handicap, et le GEMA Handicap, association d'employeurs adhérent à l'organisation professionnelle GEMA (Groupement des Entreprises Mutuelles d'Assurances).

Appui Conseil Contrat de Génération

Dans le cadre d'un Engagement de Développement de l'Emploi et des Compétences (EDEC), OPCABAIA a signé une convention de partenariat avec la Direction Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle (DGEFP).

Cet accord consiste en un appui conseil apporté par OPCABAIA, avec l'aide d'un prestataire expert, auprès des adhérents employant de moins de 300 collaborateurs dans le cadre du contrat de génération.



Appui à l'emploi durable

Dans le cadre de l'accompagnement des personnes vers la qualification et l'emploi durable, OPCABAIA s'est engagé dans une démarche de partenariat avec la région Franche-Comté afin de faciliter les embauches en contrat de professionnalisation.

67% des demandeurs d'emploi formés dans le cadre de la POEC ont intégré un CDD



OPCABAIA

14/18 rue Ballu - 75009 PARIS
www.opcabaia.fr

